

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

ATTESTATION DE CONFORMITE DE TYPE

Référence	Indice
2010-VI	Indice A

Vu le règlement d'instruction des demandes d'attestation de conformité approuvé par la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire lors de sa séance du 24 mai 2007,
Vu le dossier technique présenté par le demandeur et les PV d'essais de l'IFTH,
Vu les avis émis par les membres de la CNMSA sur la répartition de signalétique de la veste,
Vu les vérifications effectuées par les représentants de la CNMSA le 10/02/2011 et le 15/03/2011,
la présente attestation de conformité de type référence 2010-VI Indice A est délivrée à la société :

MARTINAS SAS
42 rue de la Wantzenau
67720 HOERDT
FRANCE

pour l'équipement suivant :

- Type : **Vêtement de feu SSLIA**
- Référence commerciale : **Modèle veste et surpantalon TF001R**
- Réf. du dossier technique présenté : **Courriers MARTINAS du 28/10/10 et du 09/12/10**

Une annexe descriptive du vêtement est jointe à la présente attestation.

Cette conformité est appréciée par rapport aux spécifications techniques communes *Vêtements de feu SSLIA V1R3 du 05/11/2007*, approuvées par arrêté interministériel le 5 novembre 2007 et modifiées par arrêté du 21 janvier 2011.

Le logo prévu par l'arrêté du 18 janvier 2007 et défini par la CNMSA peut y être apposé.

Aucune modification des caractéristiques du vêtement n'est autorisée, sauf avis préalable de la CNMSA et accord du ministre chargé de l'aviation civile.

La présente attestation est valable pour tous les vêtements du même type livrés à compter du 1^{er} avril 2011 et **avant le 1^{er} avril 2021**.

Fait à Paris le, **21 MAR. 2011**

Pour le ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement,

Le directeur
aéroports et navigation aérienne

Alain PRINTEMPS



Direction de la Sécurité
de l'Aviation Civile
50, rue Henry Farman
75720 Paris cedex 15
Tél : 01 58 09 43 66



DSAC

Secrétariat CNMSA :
Service Technique de l'Aviation Civile
9 av. Dr Maurice Grynfolgel
BP 53735
31035 TOULOUSE CEDEX 1
Tél : 01 49 56 83 42
stac-cnmsa@aviation-civile.gouv.fr

**Présent
pour
l'avenir**

www.developpement-durable.gouv.fr